



Resiliation de bail possible ou pas???

Par **michael_old**, le **23/07/2007** à **18:45**

Bonjour a tous ,je viens de m'appercevoir que ma locataire habite avec son concubin, la ligne telephonique est a son nom a lui, pourtant le bail est a son a elle uniquement et elle ne nous a pas informé de ce changement de plus elle ne paie pas ces loyers .Le fait qu'elle a a changer de situa tion et ne nous a pas informé peut il etre un motif de resiliation pour le bail???

merci pour votre reponse

Par **Mike46**, le **07/08/2007** à **23:31**

Bonsoir,
Non le fait que votre locataire ai changé de situation n'est pas un motif de résiliation du bail.
Cependant le fait que celle-ci ne paie pas le loyer peut conduire à un résiliation de celui-ci après une mise en demeure restée infructueuse.
Cordialement